

Assemblée Générale de l'APEEG
Association des parents d'élèves du Collège et Ecole de
Commerce Emilie Gourd
du 9 octobre 2018



"Projet de procès-Verbal" de l'Assemblée Générale du 9 octobre 2018
--- Ce PV doit être approuvé lors de l'AG 2019, le 8 octobre 2019 ---

1. Accueil

(début 19:30)

Membres du comité présents :

- Pascal DOXARVE (Président)
- Karine ARRIGONI (Trésorière)
- Béatrice SCHRENZEL

7 participants hors comité

Ordre du jour

1. Accueil	1
2. Approbation du PV de l'AG 2017	1
3. Rapport de la trésorière	1
4. Rapport d'activité	1
5. Élection du comité	2
6. Projets	3
7. Divers	3

Le président souhaite la bienvenue aux parents présents, les membres du comité se présentent

2. Approbation du PV de l'AG 2017

Le procès-verbal de l'AG du 28 novembre 2017 est approuvé à la majorité

3. Rapport de la trésorière

Concernant l'année 2017/18, 17 membres ont fait partie de l'APEEG dont 3 membres au comité.

Ces 17 membres ont versé leur cotisation qui représentant un montant total de Chf 340.- ainsi que Chf 0.00.- d'intérêts bancaires, ce qui équivaut à des recettes de 340.-

Les principales dépenses correspondant à l'année scolaire 2017/18 sont de Chf 781.35- , soit :

- Dépense Chf 137.05.- pour le renouvellement du site internet de l'APEEG
- Dépense Chf 300.- pour le Prix APEEG aux 2 élèves méritants remis en fin d'année lors de la cérémonie de la Maturité
- Dépense Chf 25.30.- pour l'achat d'un apéritif de l'AG de l'APEEG en novembre 2017.
- Dépense Chf 200.- pour la cotisation de l'APEEG à l'association La Liane
- Dépense Chf 119.- pour la cotisation de l'APEEG à la FAPPO

Au cours de l'année 2017/18, l'APEEG a donc dépensé plus que ses recettes.

Les comptes APEEG au 30 août 2017 étaient donc créditeurs de Chf 639.20.- dans le compte Postfinance et un négatif de -47.05.- dans la caisse.

4. Rapport d'activité

L'année 2017-2018 a été calme comme des deux années passées suite à deux années difficiles. Nous sommes restés attentifs mais je n'ai pas voulu solliciter notre action sans buts et sans gros problèmes identifiés.

- Sur proposition de l'APEEG en 2013 les cours de méthodologie et du tutorat par les pairs continuent. Le mérite en revient désormais à la direction de l'école.

- Initiation en 2013 de la séance d'information pour les parents de 3ème année a eu encore plus de succès cette année, Monsieur Rieder Directeur du Collège trouve ces séances chaleureuses. Les informations données au sujet du travail de maturité, le passage à l'âge adulte des élèves en 3 ou 4ème année le changement de rythme et façon d'étudier sont des axes importants et des préoccupations palpables au fil des questions des parents
- Présentation des cours d'appui sur le site www.apeeg.ch.
- Remise de 2 prix de l'APEEG, d'un montant de Chf. 150.-/chacun, sur suggestion de la direction, pour deux collégiens et un apprenti. Ces prix visent à reconnaître l'effort et le mérite suite à des circonstances personnelles difficiles ou pour une progression impressionnante.
- Séances avec la FAPPO: le comité oriente son action contre l'inégalité de traitement, en particulier les différences des résultats scolaires selon les maitres sur lequel tombent les élèves.
- Le thème sur le harcèlement et l'actualité relayé dans la presse au sujet trouvent un écho lors de nos réunions de la FAPPO mais souvent passent inaperçu aux niveaux des parents
- Rencontre deux fois par année avec Madame Emery-Torracinta et les membres de la FAPPO.
-
-
- Besoin d'un nouveau souffle.

Le président remercie le comité qui a permis la réalisation de toutes ces actions.

5. Proposition de modification des statuts de l'association:

Les membres à l'unanimité ont voté la modification des statuts qui entrera en vigueur pour l'année scolaire 2019-2020:

Art.21b (dès le 1er septembre 2019):

La cotisation unique est fixée à 30.-par famille pour l'ensemble de la scolarité de le ou les enfants au Collège Emilie-Gourd. Le montant de la cotisation peut être modifié par l'Assemblée générale.

Aménagements transitoires pour les membres ayant cotisé pour l'année scolaire 2018-2019:

- Aux familles ayant cotisés 20.- pour l'année scolaire 2018-2019, sera proposé un renouvellement unique de 10.- à la rentrée 2019-2020 pour l'ensemble de la scolarité
- Les familles ayant cotisé 20.- pour l'année 2017-2018 et 20.- pour l'année scolaire 2018-2019 deviennent membres pour la durée de de la scolarité de leurs enfants au collège Emilie-Gourd

Art. 21 (jusqu'au 31 août 2019)

La cotisation annuelle est en principe fixée à Frs 20.-- par membre. Un autre montant peut être fixé par l'assemblée générale. Une seule cotisation est demandée par famille, quel que soit le nombre de ses enfants fréquentant l'établissement scolaire.

6. Élection du comité

Le comité est appelé à se renouveler puisque seules les personnes qui ont un enfant à Emilie-Gourd peuvent participer au comité donc l'hémorragie est programmée. Bref nous avons besoin de vous, de vos forces, de votre soutien.

Remerciements du Président pour leurs contributions tout au long de ces années.

- Monsieur Pascal Doxarve est élu au poste de Président
- Madame Karine Arrigoni est élue au poste de Trésorière
- Madame Béatrice Schrenzel

- Pascal DOXARVE (Président)
- Karine ARRIGONI (Trésorière)
- Monica Fernandez
- Thomas Putallaz
- Olivier Tesniere

7. Projets

La priorité est de rester attentif aux décisions prises et leur conséquences. Il faut comprendre que si la direction met en avant un problème de bâtiment ou perte de qualité de moyen d'enseignement à la présidence du département elle sera plus écoutée si les associations de parents remontent aussi le problème.

Encourager la présence des collégiens aux activités culturelles.

8. Divers

Discussion conviviale et informelle entre parents, et le comité APEEG.

Un apéritif clôt à 21h l'assemblée, permettant des échanges moins formels et donne l'occasion de partager anecdotes, expériences vécues et points de vue.

Quelques sujets de préoccupation:

- Distances à parcourir dans le canton pour certains élèves venant des Paquis, Acacias, Carouge
- Tolérance minimum des retards si coincé dans des encombrements TPG
- Statiques des redoublements
- Classement des collèges (difficulté discipline)
- Comparaison des programmes équivalents selon l'enseignant
- Manque de casiers disponibles pour les élèves

--- Ce PV doit être approuvé lors de l'AG 2019, le 8 octobre 2019 ---

Pascal Doxarve

apeg@suisu.ch